

FAQ
SECTION PERMIS DE CONDUIRE

Questions	Réponses
Comment savoir combien il me reste de points sur mon permis ?	Veuillez vous rendre sur le site suivant : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17970.xhtml
Où en est la fabrication de mon permis de conduire ?	Veuillez vous rendre sur le site suivant : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
Dois-je effectuer le changement d'adresse sur mon permis de conduire ?	Contrairement au certificat d'immatriculation (carte grise), le changement d'adresse sur le permis de conduire n'est pas obligatoire mais conseillé afin d'être informé d'un éventuel retrait de points sur votre permis de conduire. Si vous souhaitez l'effectuer, vous pouvez adresser à la préfecture un simple courrier accompagné de la copie de votre permis de conduire et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il n'est pas nécessaire de refaire le permis de conduire.
Doit-on remplacer son permis de conduire cartonné par un permis sécurisé ?	Veuillez vous rendre sur le site suivant : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31674.xhtml
J'ai un permis de conduire étranger et j'habite maintenant en France : que dois-je faire ?	Vous trouverez des informations relatives à l'échange d'un permis de conduire étranger en consultant les pages suivantes de service-public.fr : - s'il s'agit d'un permis de conduire d'un Etat de l'Union européenne : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1758.xhtml - s'il s'agit d'un permis de conduire d'un Etat hors Union européenne : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1460.xhtml
Sur mon permis de conduire je porte des lunettes et maintenant je porte des lentilles : si je suis contrôlé que se passe-t-il ?	Si vous portez des lunettes correctrices ou des lentilles de contact, la mention "port de verres correcteurs obligatoires" (lunettes correctrices, lentilles cornéennes ou verres de contact) figure sur le permis (code restrictif 01). Il est alors obligatoire de porter un dispositif de correction pour conduire, ce que vous faites en portant des lentilles de contact. À noter : si vous portez des lentilles, il est cependant recommandé d'être en possession de lunettes correctrices dans le véhicule.

Comment fonctionne le permis à points ?	Vous trouverez des informations d'ordre général concernant le permis à points en consultant service-public.fr à la page suivante : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N18918.xhtml
J'ai perdu des points sur mon permis de conduire : puis-je en récupérer et comment ?	Pour ce qui concerne la perte et la récupération de points, vous pouvez vous reporter à l'article L 223-6 du code de la route disponible à l'adresse suivante sur le site legifrance.gouv.fr : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=889F5E989B7403962AD24ACAD1C88CF7.tpdjo14v_1?idArticle=LEGIARTI000006840968&cidTexte=LEGITEXT000006074228&dateTexte=20090213
Quels sont les centres agréés par le préfet de l'Ariège pour récupérer des points ?	Veillez vous rendre sur la page suivante : http://www.ariège.gouv.fr/content/download/8212/51631/file/centres agréés stages mars 2015.pdf
J'ai perdu mon permis de conduire : comment faire pour en obtenir un nouveau ?	Vous trouverez des informations sur l'établissement d'un duplicata du permis de conduire en cas de perte sur la page suivante : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1727.xhtml
Quels sont les cas de suspension et d'annulation du permis de conduire ?	Vous trouverez des informations concernant la rétention, la suspension ou l'annulation du permis de conduire sur service-public.fr aux pages suivantes : - rétention : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1040.xhtml - suspension administrative : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14836.xhtml - suspension judiciaire : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F21761.xhtml - annulation : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F21774.xhtml
Quels sont les médecins agréés par le préfet de l'Ariège pour renouveler mon permis ?	Veillez vous rendre sur la page suivante : http://www.ariège.gouv.fr/content/download/7960/50191/file/Liste des médecins agréés 01-01-2015.pdf
Mon permis de conduire à été annulé pour solde de points nul, dois-je repasser le code et la conduite ?	Veillez vous rendre sur la page suivante : http://www.ariège.gouv.fr/content/download/3002/17841/file/perte_totale_des_points - repasser son permis.pdf
Mon permis de conduire à été annulé par le tribunal, dois-je repasser le code et la conduite ?	Veillez vous rendre sur la page suivante : http://www.ariège.gouv.fr/content/download/3003/17845/file/annulation_tribunal_- repasser son permis.pdf